

**Programme de vérification des reçus de Récompenses Starbucks^{TM/MC}
Modalités**

NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OU LE LIMITE. Le programme de vérification des reçus de Récompenses Starbucks (le « Programme ») commence à 12 h 0 min 0 s, heure de l'Est (HE) le 1^{er} juin 2017 et restera en vigueur jusqu'à ce que le Commanditaire y mette fin, à sa seule discrétion.

ADMISSIBILITÉ : Le Programme s'adresse aux résidents légaux du Canada, y compris le Québec, âgés de 18 ans ou plus au moment de l'inscription au Programme et qui sont membres du programme de fidélisation Récompenses Starbucks. En participant, vous acceptez ces Modalités et les décisions du Commanditaire et (ou) de l'Administrateur comme défini ci-dessous (« les Entités du Programme »), dont les décisions sont finales et exécutoires sous tous les aspects. Nul dans tous les autres territoires et là où la loi, une règle ou un règlement l'interdit. Toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et locaux s'appliquent.

COMMANDITAIRE : Café Starbucks Canada Inc., 5140, rue Yonge, bureau 1205, Toronto (Ontario) M2N 6L7, Canada.

ADMINISTRATEUR : Snipp Interactive (« Snipp »), 1605 Connecticut Ave NW, Washington, DC 20009

1. **CALENDRIER :** Le Programme commence à 12 h 0 min 0 s HE le 1^{er} juin 2017 et sera continu, sauf si la période du Programme est modifiée, à la seule discrétion du Commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit d'abrèger, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler le Programme, à sa discrétion, en tout temps.
2. **COMMENT DEVENIR MEMBRE RÉCOMPENSES STARBUCKS ET S'INSCRIRE AU PROGRAMME :** Pour devenir membre du Programme de fidélisation Récompenses Starbucks (« Membre »), vous devez consulter le <https://fr.starbucks.ca/account/signin> et suivre les directives. Une fois que vous êtes Membre, ouvrez une session de votre compte et suivez le lien pour entrer un reçu, ce qui vous mènera au **Starbucks-Stars.ca/fr-ca/** (le « site web »). Lorsque vous arrivez sur le site web, suivez les directives à l'écran pour vous inscrire au Programme en remplissant le formulaire d'inscription – en y inscrivant des renseignements réels et exacts dans les champs obligatoires (les champs obligatoires comprennent : l'adresse électronique et le numéro de téléphone) – et en créant un compte de membre sur le site web (« Compte de Membre »). Une fois l'inscription terminée, vous pouvez participer au Programme. Vous pouvez fermer votre Compte de Membre en tout temps sur le site web. **Limite de un (1) Compte de Membre par personne. Vous ne pouvez pas participer au Programme avant de vous inscrire et de créer un Compte de Membre sur le site web.**

COMMENT PARTICIPER ET GAGNER DES ÉTOILES : Achetez au moins un (1) des produits Starbucks admissibles* (dont la liste apparaît à l'Annexe ci-dessous) chez n'importe quel détaillant, à l'exception des achats en ligne, des achats dans un magasin Starbucks® et des achats sur store.starbucks.com. Soumettez une photo du reçu valide confirmant votre achat de produits Starbucks admissibles* pour gagner des Étoiles qui seront ajoutées à votre Compte de Membre et qui pourraient s'appliquer à l'obtention de Récompenses (comme défini ci-dessous). Les Étoiles seront appliquées environ trois (3) jours après la confirmation de la soumission réussie du reçu.

Les photos des reçus doivent montrer clairement la totalité du reçu. Les Membres doivent conserver leurs reçus étant donné que le Commanditaire se réserve le droit d'exiger qu'un Membre fournisse le reçu original sur demande aux fins de vérification. Les Membres peuvent soumettre leurs reçus en ayant recours à l'une des deux (2) méthodes ci-dessous :

- a) Télécharger en amont une photo de votre reçu en textant le mot-clé « **ÉTOILES** » au **76477** pour recevoir un message texte avec les directives;
- b) Télécharger en amont une photo de vos reçus à **Starbucks-Stars.ca/fr-ca/**.

Toutes les soumissions de reçus seront examinées et validées par l'Administrateur dans les quarante-huit (48) heures. Vous pourriez recevoir une réponse indiquant que votre soumission n'est pas valide et présentant des directives pour recommencer la soumission, le cas échéant. **Une fois un reçu validé, le nombre approprié d'Étoiles sera déposé dans votre compte Récompenses Starbucks. Pour chaque produit Starbucks admissible* acheté, vous obtiendrez des Étoiles, comme l'indique l'Annexe ci-dessous.**

3. RESTRICTIONS LIÉES AUX ÉTOILES : Veuillez consulter l'adresse <https://fr.starbucks.ca/carte/rewards/rewards-program-ts-and-cs> pour obtenir des renseignements sur l'expiration des Étoiles et d'autres restrictions. Les Étoiles ne sont pas transférables à d'autres Comptes de Membre et ne peuvent être combinées ou partagées avec aucun autre Compte de Membre. Les Étoiles ne constituent pas une propriété du Membre, n'accordent au Membre aucun droit acquis ni aucun intérêt, et n'ont pas de valeur en argent ou monétaire. Le commanditaire se réserve expressément le droit de créer d'autres façons d'accumuler des Étoiles, de supprimer une des façons actuellement en vigueur ou la totalité de celles-ci, et de préciser les périodes après lesquelles les Étoiles non utilisées seront perdues. Les Étoiles peuvent être accumulées uniquement pour les reçus soumis pour les achats que vous avez vraiment effectués, comme le Commanditaire le détermine, et peuvent s'appliquer uniquement à votre Compte de Membre. Si, pour quelque raison que ce soit, votre Compte de Membre ou votre compte Récompenses Starbucks est fermé, par vous ou par le Commanditaire, la totalité de vos Étoiles non utilisées sera perdue.

4. ACCUMULATION D'ÉTOILES : Une fois l'inscription terminée, les Membres doivent participer en soumettant leurs reçus valides selon les méthodes d'accumulation d'Étoiles indiquées ci-dessus. Dans l'éventualité d'une fraude, d'abus des privilèges ou d'infraction aux présentes Modalités ou à celles de Récompenses Starbucks, le Commanditaire se réserve le droit de refuser la participation en tout temps et de prendre des mesures administratives, et (ou) d'intenter une action en justice, selon ce qu'il juge nécessaire, à sa seule discrétion.

Les parties exonérées (expression définie ci-dessous) ne peuvent être tenues responsables des Étoiles en retard, perdues, inexactes, incomplètes, volées, endommagées, retardées ou non livrées. Les parties exonérées ne sont pas responsables de toute défektivité d'ordinateur empêchant le destinataire d'accéder au site web ou de recevoir ses Étoiles. Toutes les Étoiles et votre participation au Programme de fidélisation Récompenses Starbucks sont soumises aux modalités, accessibles à l'adresse : <https://fr.starbucks.ca/carte/rewards/rewards-program-ts-and-cs>.

5. SOUMISSION DU REÇU : Vous devez soumettre vos reçus dans les soixante (60) jours suivant la date de l'achat. Les reçus qui ne peuvent être validés, pour quelque raison que ce soit, seront rejetés. À titre d'exemple seulement, la liste suivante n'étant pas exhaustive, un reçu sera rejeté s'il : (i) ne passe pas avec succès les mesures de détection antifraude; (ii) est non autorisé, factice ou s'il a été obtenu illégalement; (iii) comprend tout message, code ou autre marque non reconnus par l'Administrateur; (iv) contient des erreurs d'impression ou d'autres erreurs; (v) est indéchiffrable, illisible ou vierge; (vi) a déjà été utilisé; (vii) témoigne de l'utilisation d'un nombre de reçus supérieur au nombre autorisé pour l'achat du produit Starbucks admissible; (viii) est entré ou soumis de manière incorrecte ou incomplète; (ix) n'est pas soumis en entier; (x) ne comprend pas la date et l'heure de l'achat. Les reçus qui n'apparaissent pas au complet et ceux sur lesquels la date et l'heure ne sont pas inscrites seront nuls. Les reçus obtenus de façon non autorisée ou par des réseaux illégitimes seront nuls. Les reçus vendus, échangés, mis aux enchères ou troqués seront nuls. Les demandes en double et celles provenant de revendeurs, de détaillants ou de distributeurs, de leurs employés ou d'installations d'entreposage, de groupes, de clubs ou d'organismes seront nulles. Toutes les demandes deviennent la propriété des parties exonérées (expression définie ci-dessous) et ne seront pas retournées. Une soumission frauduleuse pourrait entraîner des poursuites au fédéral, en vertu des règles et règlements sur la fraude postale.

6. DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ : En participant au Programme, vous convenez d'exonérer, de libérer, d'indemniser et de tenir à couvert la société Starbucks, Snipp et leurs sociétés mères, leurs filiales, les fournisseurs de récompenses, les détaillants, les agences de publicité et de promotion, ainsi que leurs cadres, administrateurs, actionnaires, employés et mandataires (collectivement les « parties exonérées ») de toute responsabilité ou de tout dommage qui pourrait découler de la participation au Programme ou de l'acceptation, de l'utilisation, de la mauvaise utilisation ou de la possession de tout produit ou service obtenu dans le cadre de ce Programme.

7. MODIFICATIONS AU PROGRAMME ET (OU) DÉROULEMENT DU PROGRAMME : Les Modalités seront affichées sur le site web pendant la durée du programme. Le Commanditaire se réserve le droit de réviser toute modalité en tout temps, en mettant cet affichage à jour. Les révisions peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la durée du Programme, les méthodes et le nombre de méthodes permettant d'accumuler des Étoiles, le nombre d'Étoiles pouvant être échangées et toute option offerte par votre Compte de Membre. Le Commanditaire aura recours à des moyens commercialement raisonnables, à sa discrétion, pour aviser de tout changement important. En continuant de participer à quelque partie du Programme que ce soit après l'affichage de tels changements, vous êtes présumé avoir accepté la version modifiée de ces Modalités, êtes lié par ces révisions et devriez par conséquent consulter périodiquement ce site web pour prendre connaissance des Modalités en cours auxquelles vous êtes assujéti. Toute omission de respecter ces Modalités, toute tentative d'agir d'une manière qui contrevient à l'intention des présentes Modalités, tout comportement préjudiciable au Commanditaire, toute fausse représentation, toute activité frauduleuse en lien avec le Programme, ou toute omission d'agir conformément aux lois, ordonnances ou règlements fédéraux, d'État, provinciaux ou locaux peut entraîner, en plus de tout autre droit ou recours dont dispose le Commanditaire en droit ou en equity, la résiliation de votre Compte de Membre, de

toutes les Étoiles accumulées et des récompenses n'ayant pas encore été réclamées, comme le déterminent le Commanditaire ou ses mandataires autorisés, à leur seule discrétion.

- 8. DROIT APPLICABLE; LITIGES :** L'accès au site web, son utilisation ainsi que ces Modalités sont régis par les lois de la Province de l'Ontario et par les lois du Canada qui s'y appliquent, sans égard à leurs dispositions concernant les conflits de lois. Toute action en justice ou poursuite associée à votre accès au site web, à son utilisation ou à ces Modalités ne peut être intentée que devant un tribunal situé à Toronto, en Ontario. Vous et Starbucks reconnaissez la compétence des tribunaux et que le lieu est propre à cette compétence, dans le cadre de toute action ou poursuite juridique.

AVERTISSEMENT : TOUTE TENTATIVE DÉLIBÉRÉE PAR UNE PERSONNE D'ENDOMMAGER UN SITE WEB OU DE NUIRE AU BON DÉROULEMENT DU PROGRAMME CONSTITUE UNE INFRACTION AU CODE CRIMINEL ET UN DÉLIT DE DROIT CIVIL, ET S'IL CONSTATE UNE TELLE TENTATIVE, LE COMMANDITAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS (NOTAMMENT DES FRAIS D'AVOCAT) DE CETTE PERSONNE ET DE DEMANDER RÉPARATION DANS LA PLEINE MESURE PERMISE EN DROIT.

- 9. LIMITES DE RESPONSABILITÉ :** Les parties exonérées n'assument aucune responsabilité pour (a) les inscriptions, soumissions, récompenses, Étoiles, échanges ou courriels perdus, en retard, volés, non livrés, inexacts, incomplets, retardés, mal acheminés, endommagés ou inintelligibles; (b) tout renseignement relatif à l'inscription faux ou inexact, ou pour toute transmission électronique de données défectueuse ou ayant échoué; (c) tout accès non autorisé aux participations ou aux inscriptions, ou pour le vol, la destruction ou la modification de telles participations ou inscriptions à n'importe quel moment pendant le déroulement de ce Programme; (d) tout échec, défectuosité technique, erreur, omission, interruption, suppression, défectuosité ou retard dans le déroulement ou toute panne de la ligne de communication, sans égard à la cause, en lien avec tout équipement, système, réseau, ligne, câble, satellite, serveur, ordinateur ou fournisseur utilisé pour quelque aspect que ce soit du déroulement du Programme; (e) l'inaccessibilité ou la non-disponibilité d'Internet ou du site web, ou toute combinaison de ces situations, ou pour une défectuosité, une panne ou une difficulté liée au matériel informatique ou au logiciel, ou pour d'autres erreurs ou difficultés de quelque nature que ce soit, c'est-à-dire humaine, mécanique, électronique, informatique, propre au réseau, typographique, propre aux documents imprimés ou autres, en lien avec le Programme, y compris, sans s'y limiter, les erreurs ou les difficultés pouvant survenir et ayant trait à l'administration du Programme, au traitement des inscriptions, des soumissions, de l'échange des Étoiles ou à tout autre document relatif au Programme; ou (f) toute blessure ou tout dommage à l'ordinateur d'un Membre ou de toute autre personne qui pourrait être lié à une tentative de participer au Programme ou qui pourrait en résulter. Si, pour quelque raison que ce soit, le Programme (ou une partie de ce dernier) ne peut se dérouler comme prévu pour des raisons pouvant inclure, sans s'y limiter, une infection par un virus informatique, le piratage, une intervention non autorisée, une fraude, une panne technique ou toute autre raison qui pourrait mettre en péril ou compromettre l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le déroulement approprié de ce Programme, alors les Entités du Programme se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre le Programme en tout ou en partie.

- 10. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ :** Tout renseignement personnel d'identification recueilli pendant la participation au Programme sera recueilli par le Commanditaire du Programme ou par ses mandataires et utilisé par le Commanditaire et l'Administrateur du Programme et leurs filiales et mandataires respectifs aux fins de l'administration et de l'exécution de ce Programme, comme décrit dans ces Modalités, et conformément à la Politique de confidentialité de l'Administrateur, le cas échéant, comme indiqué à l'adresse <http://www.snipp.com/privacy-policy/> et dans la Politique de confidentialité du Commanditaire, comme il est énoncé à l'adresse <https://fr.starbucks.ca/about-us/company-information/online-policies/privacy-statement>.

- 11. ANNEXE** Cliquez ici pour consulter la liste des produits Starbucks admissibles.